

Encore raté !...

Date : 3 novembre 2019

A peu près chaque année depuis sa création en 2013, l'association Galléco prévoit de lancer dans les semaines ou dans les mois qui suivent une version numérique de la monnaie locale éponyme.

Car, de l'avis général, le galléco numérique conditionne le développement de la monnaie complémentaire de notre belle principauté... ;-)

Ainsi par exemple, le 2 novembre 2016, le quotidien Ouest-France cite la directrice de l'association, qui déclare que : « *Nous nous donnons un an pour mettre en place le dispositif avec, comme date buttoir, le 21 septembre 2017 qui marquera les 4 ans de la monnaie* »

A défaut d'y être parvenus, les adhérents réunis [en assemblée générale](#) presque 2 ans plus tard, ont commencé par se prononcer sur les outils nécessaires.

C'est ainsi qu'à l'unanimité moins 3 abstentions, ils ont adopté le 7 juin 2018 la solution développée par la start-up « Monkey Money »... qui vient de décider de cesser son activité.

C'est ballot.



Signe des temps : la question n'est même pas inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire qui va se tenir ce 15 novembre. Il y a en effet plus urgent : les adhérents font aujourd'hui gravement défaut, et on comprend bien dans ces conditions l'angoissante exhortation qui figure en entête de la convocation : « *Sans vous, entreprises et citoyens, le Galléco n'ira pas loin !* ».

Ça c'est bien vrai.

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

Pour aller plus loin : [toutes mes contributions à l'évaluation du galléco](#) depuis le 25 septembre 2013